

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇONRÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE**

**Délibération du Conseil Municipal
N°2021-080
PACTE DE GOUVERNANCE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS**

Séance du : 13 Septembre 2021

Date de convocation : 07 Septembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le treize septembre, à dix-huit heure, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, JACOB Roland, MATHON Sylvie, FAUST Alain, FERRIER Nathalie, FERRIER Stéphane, GILBERT Hervé, ONOL LANG Per, SIONNET Anthony.

Pouvoir de : FAUST Alain à SIONNET Philippe, FERRIER Nathalie à FERRIER Stéphane

Absent : ONOL LANG Per, FAUST Alain, FERRIER Nathalie,

Secrétaire de séance élu : SIONNET Philippe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à proximité de l'action publique, prise notamment en son article 1^{er}

VU la délibération n°2020-052 du 24-07-2021 portant débat du conseil communautaire autour de la gouvernance du Briançonnais,

CONSIDERANT La volonté du Conseil Communautaire, de poser un cadre clair aux relations développées entre les Élus du Briançonnais, à travers la définition d'un pacte de gouvernance ;

CONSIDERANT La volonté du Conseil Communautaire, de poser un cadre clair aux relations développées entre les Élus du Briançonnais, à travers la définition d'un Pacte de Gouvernance ;

CONSIDERANT Le projet de Pacte de Gouvernance débattu le 18 mai dernier par les Conseillers Communautaires du Briançonnais,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'approuver le Pacte de Gouvernance du Briançonnais, annexé à la présente,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents et à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :